

A2A3

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.500 euros
Siège social : 61 avenue Pierre Mendès-France
75013 PARIS
842 203 028 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 MARS 2026
--

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE**

« DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 14.177,77 euros au compte « Report à nouveau » dont le solde après affectation sera débiteur de 15.661,95 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Capitaux propres

Cette affectation a pour effet de porter le montant des capitaux propres à 19.338 euros.

Reconstitution des capitaux propres

En raison de l'affectation du résultat proposé, les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social. Il est demandé à l'assemblée générale de constater la régularisation de la situation de la Société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité. »

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Madame Line DEROUET
Présidente

Signé par Line DEROUET
Le 24 mars 2026

Signed with
Universign doc_kvZ3
tx_AMWkq7o1g39X